

Le contrat de canal réussit son grand oral

L'association syndicale du canal de Manosque réunissait ses partenaires

Signé en juillet 2009, le contrat de canal de Manosque prévoyait la mise œuvre de la réhabilitation des ouvrages, de la modernisation et de la viabilisation ou encore le développement de nouveaux usages. Prolongé en 2013, ce dernier a pu, au cours de ses huit années d'existence, mettre en place plus 40 opérations, pour un budget total de 13,68 M d'€.

À quelques semaines de son échéance, l'heure est donc au bilan. Collectivités, administrations, associations, et représentants des usagers, ont répondu à l'appel pour venir écouter l'évaluation menée par le bureau d'études Contrechamp/Oteis. La première d'une série de réunions devant examiner la bonne tenue du contrat.

Des travaux à prévoir du côté de Villeneuve

Desserte en eau, viabilité financière, ou encore valorisation récréative et culturelle, volet par volet, et durant près de deux heures le bilan des actions du contrat a été présenté aux partenaires. "L'objectif est de préciser les résultats de cette évaluation à l'ensemble des acteurs du canal, explique Cécile Chapuis, directrice adjointe de l'Association Syndicale du Canal de Manosque (ASCM). Vérifier la cohérence et la pertinence des



L'ensemble des acteurs et partenaires du contrat de canal se sont retrouvés à Volx. Deux heures de réunion pour dresser le bilan des huit premières années du contrat.

/PHOTO D.B.

actions qui ont été mises en œuvre, réaliser un bilan technique et financier c'est primordial. L'évaluation tient compte de l'avis de nos partenaires grâce à différents questionnaires mis à leur disposition. Je pense que les résultats présentés sont très positifs."

La gestion globale et concertée de la ressource en eau suit son cours et la réunion qui se te-

nait à la salle des fêtes de Volx aura en outre permis d'évaluer les modalités et les conditions d'une suite à donner au contrat. Car si quelques points, comme la dépendance du canal aux finances publiques ont été relevés, le compte rendu des six volets passés au crible révèle une action générale jugée efficace. Suffisant pour renouveler le contrat ? Au sortir de la

réunion, cela ne faisait aucun doute. Les discussions quant à la prolongation du contrat débiteront officiellement en septembre.

Certains travaux touchant à la modernisation du réseau d'irrigation et à l'amélioration du canal maître sont d'ailleurs déjà en réflexion du côté de Villeneuve.

Damien BUGEJA